

HISTOIRE DE FRANCE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LOUIS XIV

ET

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

PAR

J. MICHELET

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU JARDINET, 15

—
1863

L'Auteur et l'Éditeur se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

faillirent. C'est la plus grave atteinte aux religions de la Famille qui ait été osée jamais. Elle eut l'aspect, étrange et inouï, d'une jacquerie militaire ordonnée par l'autorité, d'une guerre en pleine paix contre les femmes et les enfants.

Les suites en furent choquantes. Le niveau général de la moralité publique sembla baisser. Le contrôle mutuel des deux partis n'existant plus, l'hypocrisie ne fut plus nécessaire; le dessous des mœurs apparut. Cette succession immense d'hommes vivants, qui s'ouvrit tout à coup, fut une proie. Le roi jeta par les fenêtres; on se battit pour ramasser. Scène ignoble. Ce qui resta, dura pour tout un siècle, c'est l'existence d'un peuple d'ilotes (guère moins d'un million d'hommes) vivant sous la Terreur, sous la Loi des suspects.

Le déplorable dénoûment du règne de Louis XIV ne peut cependant nous faire oublier ce que la société, la civilisation d'alors, avaient eu de beau et de grand.

Il faut le reconnaître. Dans la fantasmagorie de ce règne, la plus imposante qui ait surpris l'Europe depuis la solide grandeur de l'empire romain, tout n'était pas illusion. Nul doute qu'il n'y ait eu là une harmonie qui ne s'est guère vue avant ou après. Elle fit l'ascendant singulier de cette puissance qui ne fut pas seulement redoutée, mais autorisée, imitée. Rare hommage que n'ont obtenu nullement les grandes tyrannies militaires.

Elle subsiste, cette autorité, continuée dans l'éducation et la société par la grâce, par le caractère lumineux d'une littérature aimable et tout humaine. Tous commencent par elle. Beaucoup ne la dépassent pas. Que de temps j'y ai mis ! Les trente années que je resserre ici m'ont, je crois, coûté trente années.

Non que j'y aie travaillé tout ce temps-là de suite. Mais, dès mon enfance et toute ma vie, je me suis occupé du règne de Louis XIV. Ce n'est pas qu'il y ait alors grande invention, si l'on songe à la petite Grèce (ce miracle d'énergie féconde), à la magnifique Italie, au nerveux et puissant seizième siècle. Mais que voulez-vous ? C'est une harmonie. Ces gens-là se croyaient un monde complet, et ignoraient le reste. Il en est résulté quelque chose d'agréable et de suave, qui a aussi une grandeur relative.

J'étais tout jeune que je lisais cet honnête Boileau, ce mélodieux Racine ; j'apprenais la fanfare, peu diversifiée, de Bossuet. Corneille, Pascal, Molière, la Fontaine, étaient mes maîtres. La seule chose qui m'avertit et me fit chercher ailleurs, c'est que ces très-grands écrivains achèvent plutôt qu'ils ne commencent. Leur originalité (pour la plupart du moins) est d'amener à une forme exquise, des choses infiniment plus grandioses de l'Antiquité et de la Renaissance.

Rien chez eux qui atteigne la hauteur colossale du drame grec, de Dante, de Shakspeare ou de Rabelais.

On a très-justement vanté le caractère littéraire

soute au jour où l'Angleterre écrivit le grand mot moderne, le vrai droit divin, le *libre contrat*.

Et ce droit promulgué dans la mesure prudente d'une nation politique, les nôtres l'universalisèrent pour toute nation dans la généralité philosophique qui le rendait fécond et conduisait à l'appliquer. Dès 1689, Jurieu, contre Bossuet, posa le droit des peuples, en défendant la cause de l'Angleterre devant l'Europe. Locke, comme on sait, n'écrivit qu'en 1690, Sidney (antérieur, il est vrai) n'était pas imprimé. Dans la presse, Jurieu le devance.

De même que Leibnitz et Newton trouvèrent en même temps le calcul de l'infini, l'Anglais Sidney et le Français Jurieu, chacun de son côté, formulent le contrat social.

Henriette était élevée aux Visitandines de Chail-
lot, fondées par sa mère, et dirigées par made-
moiselle de la Fayette, la divinité de Louis XIII,
laquelle (on l'a vu) avait esquivé le trône de
France. Cette dame, canonisée vivante, cou-
vrait de sa sainteté un couvent très-mondain,
un parloir très-galant, et qui de plus était un
centre politique, le foyer souterrain de la révo-
lution catholique d'Angleterre. Belle expiation
pour la veuve, non irréprochable, de Charles I^{er}.
L'instrument naturel de ce grand événement
pouvait être la jeune Henriette, si elle épousait
au moins Monsieur, frère de Louis XIV, et si elle
gardait son jeune ascendant sur Charles II, qui
l'avait tant aimée.

Charles II avait fait comme son grand-père ma-
ternel Henri IV. Pour régner, il fit « le saut péril-
leux. » Il jura tout haut la foi protestante, assu-
rant tout bas la France et l'Espagne qu'il se refe-
rait catholique, autrement dit roi absolu. Sous le
prétexte du mariage projeté de sa sœur avec Mon-
sieur, la reine d'Angleterre alla le voir, le sommer
de sa parole et le tenter par l'argent de Louis XIV;
sa mère venait le prier de rentrer dans les voies
de Charles I^{er}, dans le chemin de l'échafaud. Mais
on n'espéra le corrompre qu'en lui menant son
bijou, la délicieuse Henriette. Innocente Marie
Stuart, dont on abusait pour la trahison.

La cour de France tentait le roi et tentait la nation. Au roi, on proposait un mariage de Portugal, énorme d'argent comptant. A la nation, l'avantage de voler l'Espagne sur toutes les mers. Louis XIV soldait une armée anglaise, auxiliaire du Portugal, contre son beau-père, le roi d'Espagne, dont la veille il venait de presser la main.

Madame émut fort la cour d'Angleterre. Elle avait l'attrait singulier de ceux qui ne doivent pas vivre; elle ressemblait plus au décapité qu'à sa pétulante mère. (*Voy.* le petit portrait, si pâle, de Charles I^{er} qui est au Louvre.) C'était l'ombre d'une ombre, comme une fleur sortie du tombeau. Sur le vaisseau même qui la ramena, de violentes passions éclatèrent. La traversée fut longue, elle fut très-malade et dangereusement, presque à mourir. L'ambassadeur Buckingham, et l'amiral qui la menait, se disputaient cette mourante, étaient près de tirer l'épée. Elle se remit un peu enfin, aborda, et on put la marier.

Pour cette personne si frêle, c'était un bonheur d'avoir un mari comme Monsieur, qui n'était guère un homme, qui n'aimait pas les femmes, et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. Jusqu'à douze ou treize ans, on l'avait élevé en jupe de fille, et il avait l'air en effet d'une jolie petite Italienne. Il avait beau-

Cela le rendit bien pensif. Et, d'autre part, Madame eut peur du bruit. Il fut convenu entre eux que le roi, pour aller chez elle, ferait semblant d'être épris d'une petite fille, la Vallière, que la Choisy venait de donner à cette princesse. Il y eut un grand accord pour cette affaire. Les complaisants habituels des plaisirs du roi travaillèrent dans le même sens que la reine mère et les dévots, pour le séparer de Madame. On poussa la Vallière, qui était très-naïve : on agit sur son cœur ; on lui fit découvrir qu'elle aimait le roi. Puis, le bouffon Roquelaure, brutalement, chez Madame, la mène au roi tout droit, la dénonce, lui dit qu'elle est folle de lui. Le trait porte : le roi la voit rougissante, éperdue, abîmée dans sa honte : il devient lui-même amoureux.

Le premier règne de Madame avait duré trois mois (mai-juin-juillet). En août, la Vallière succéda. Le 17, Fouquet invita toute la cour à son château de Vaux. Il y eut une prodigieuse fête, un dîner de six mille personnes. Le château, premier type de ce que le roi fit plus tard à Versailles, était une merveille d'eaux jaillissantes, une féerie. Fouquet, qui y mit des millions, comptait, selon toute apparence, prendre son jeune roi dans cette maison de voluptés, comme Zamet eut chez lui Henri IV, et Montmorency Henri II.